



LE NEUVYSSOIS

2025

MOT DU MAIRE



Chers Neuvysoises et Neuvysois,

2025 se termine. Ce fût une année politiquement très compliquée pour notre pays, avec beaucoup d'incertitudes pour nos finances publiques et particulièrement pour nos collectivités. C'est pourquoi nous avons été très prudents pour les investissements à long terme. Les travaux communaux sont bien sûr détaillés dans ce bulletin.

Du 15 janvier au 15 février 2026 aura lieu le recensement de la population. Nous sommes en cours de recrutement pour deux agents. Réservez-leur un bon accueil.

Pour information, la Communauté de Communes, avec le Département, viennent de créer un nouveau service appelé « Habitat 71 » pour vous accompagner gratuitement dans vos projets de rénovation énergétique, d'adaptation du logement ainsi qu'à la recherche d'aides financières. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.85.39.30.70.

Bonne lecture. Bonnes fêtes de fin d'année. L'équipe municipale vous attend nombreux le samedi 10 janvier 2026 à 18h30 à la salle multi-activités pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

FINANCES COMMUNALES

Le budget principal 2025

Voté par le Conseil Municipal le 3 avril 2025, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 913 753,00 €

Investissement : 389 295,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Produits de services	24 550,00 €	Charges à caractère général	276 220,00 €
Impôts et taxes	490 638,00 €	Charges de personnel	295 580,00 €
Dotations et participations	147 946,00 €	Charges financières	20 463,00 €
Autres produits de gestion	43 000,00 €	Autres charges de gestion	82 751,00 €
Produits spécifiques	3 400,00 €	Dotations provisions	15 322,00 €
Opérations d'ordres	51 200,00 €	Opérations d'ordres	469,00 €
Atténuations de charges	2 000,00 €	Atténuations de produits	34 120,00 €
Résultat fonction. Reporté	131 541,00 €	Virt section investissement	188 828,00 €
TOTAL	913 753,00 €	TOTAL	913 753,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunt	5 000,00 €	Immobilisations corporelles	3 000,00 €
Virt section fonctionnement	188 828,00 €	Emprunts, dépôts, caution.	42 676,00 €
Affectation 2024	110 389,00 €	Bâtiments	14 000,00 €
FCTVA 2024	18 318,00 €	Voirie et réseaux	77 738,00 €
Opérations d'ordres	469,00 €	Dépenses d'ordres	51 200,00 €
Restes à réaliser 2024	66 291,00 €	Restes à réaliser	39 084,00 €
		Report 2023	137 597,00 €
		Véhicule	15 000,00 €
		Prime à la construction	8 000,00 €
		Caution logement	1 000,00 €
TOTAL	389 295,00 €	TOTAL	389 295,00 €

Le budget assainissement 2025

Exploitation : 34 583,00 €

Investissement : 64 381,00 €

Comptes administratifs 2024 : budget principal

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	165 195,09 €	Dépenses	631 379,93 €
Recettes	141 580,06 €	Recettes	746 898,33 €
Report déficit antérieur	113 981,06 €	Excédent antérieur	131 541,73 €
Reste à réaliser	27 207,00 €		
Résultat	- 110 389,09 €	Résultat	247 060,13 €
Résultat de clôture 2024 : 136 671,04 €			

Comptes administratifs 2024 : budget assainissement

Résultat exploitation : 1 932,38 €

Résultat investissement : 6 548,29 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Nouveau logement communal :

La commune a récemment mené des travaux de réhabilitation de deux anciens logements communaux situés 9 place de la Mairie. Ils ont été réunis pour créer un seul appartement de type T2, offrant désormais un espace fonctionnel.



Le nouveau logement, d'une superficie de 80 m², comprend un grand séjour avec cuisine ouverte, deux chambres, une salle de bain, le tout entièrement rénové. Les installations ont été remises aux normes et l'isolation améliorée, pour offrir un cadre de vie agréable.

Mis en location au mois d'août 2025, l'appartement a suscité une vive demande et rencontré un réel succès auprès des candidats à la location.

Ces travaux permettent de remettre sur le marché locatif un bien à l'état neuf, tout en donnant une nouvelle vie à un bâtiment existant. Le coût total est de 57 966 € TTC, subventionné à hauteur de 7 691 € par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et 6 000 € par la CCEALS.



Classe de maternelle :

Des travaux de rénovation ont été entrepris, durant la période estivale, dans la salle de classe et le couloir de l'école maternelle. Ils comprennent la reprise des peintures murales, l'installation d'un nouveau revêtement de sol, et offrent ainsi, à l'équipe éducative, un environnement de travail agréable. Ces travaux représentent une dépense totale de 8 957 € TTC dont 3 000 € subventionnés par la CCEALS.



Maison 11 place de la Mairie :

Depuis la cessation d'activité du Docteur Ludi fin décembre 2020, la question du devenir de l'ancienne « maison du docteur » anime les réflexions de la municipalité. Ce bâtiment situé au cœur du village a abrité, durant de nombreuses décennies, le cabinet et le logement des médecins de la commune.

La priorité de la municipalité a été et reste, à ce jour, de retrouver un médecin. Tout est mis en œuvre et de nombreuses démarches sont entreprises.

En 2022, la commission « attractivité » a participé à la réflexion de nouveaux usages possibles de ce lieu emblématique. Sur proposition d'un collectif d'habitants, le projet de la création d'un tiers-lieu est mis à l'étude.

Pour évaluer la faisabilité du projet de rénovation, l'Agence Technique Départementale a réalisé, à la demande de la municipalité, une étude de réhabilitation complète du bâtiment. En septembre 2024, elle a remis son estimation, faisant état d'un coût total, très conséquent, de 596 000 € HT, soit 715 000 € TTC. Une seconde étude a alors été sollicitée afin d'envisager une rénovation partielle, réalisée en plusieurs tranches, portant dans un premier temps sur le rez-de-chaussée uniquement. Les résultats de cette étude, remis fin 2024, indiquent un coût représentant environ 70 % du montant total initial.

Lors de la séance du 4 mars 2025, le conseil municipal a analysé la faisabilité d'entreprendre la rénovation du bâtiment. Le projet présente encore de nombreux points à clarifier et nécessite une rénovation très coûteuse. De plus, la conjoncture actuelle fait peser de nombreuses incertitudes sur le délai d'obtention et le montant des subventions. Dans ces conditions, le conseil municipal a délibéré qu'il n'était pas raisonnable de lancer un tel projet en fin de mandat, car il imposerait à la nouvelle équipe municipale un choix et des contraintes budgétaires majeurs. De ce fait, le projet de réhabilitation a été mis en sommeil, sans que le soutien de la municipalité au projet tiers-lieu ne soit remis en cause.

VOIRIE

Dans le cadre du programme d'entretien du réseau communal, des travaux de réfection ont été réalisés sur les routes de Nolat et Bel Air.

Le coût total de l'opération s'élève à 54 841 € TTC. Le département a accordé une subvention de 5 200 € pour ces aménagements.



VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET

Le mardi 27 mai à 9h30, Monsieur David Roche, Sous-Préfet de Charolles a répondu à l'invitation de Claude Ledey, et a été chaleureusement reçu par ce dernier, des adjoints, des conseillers municipaux et la secrétaire de mairie.

Une présentation de la commune, de ses forces vives, artisans, commerçants, exploitants agricoles, associations, a été écoutée avec grand intérêt par Monsieur le Sous-Préfet. S'ensuivit une visite très intéressante du Musée du Machinisme Agricole, commentée par le passionné conservateur Fabrice Malecki. Tous ont été ravis de la présentation des innombrables matériels exposés.



De retour à la mairie, la réunion s'est poursuivie dans la salle du conseil. De nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels les subventions, difficiles à obtenir, et qui selon Monsieur le Sous-Préfet, risquent encore de diminuer. Vers midi, un vin d'honneur clôtura cette visite, en tous points agréable, avec Monsieur le Sous-Préfet très accessible et au franc-parler encourageant la discussion.

CHÈQUE-ARBRE 71

La commune a choisi de renouveler sa participation en 2025 au dispositif “Chèque Arbre 71” proposé par le Département de Saône-et-Loire, comme elle l'avait déjà fait en 2023.

Cette année, la principale nouveauté est la possibilité de plantation d'arbres fruitiers qui seront notamment disposés dans le parc communal et aux abords du jardin partagé. D'autres arbres viendront poursuivre l'agrémentation de l'espace derrière la mairie, proche du terrain de pétanque et du city-stade. De plus, une haie fleurie sera également plantée en remplacement du talus existant surplombant le stade.

Le coût total s'élève à 7 325 € TTC pour la plantation d'environ 12 arbres et 50 arbustes.

Grâce au dispositif “Chèque-Arbre 71”, la commune bénéficie d'une aide départementale de 2 000 €, ainsi que d'un soutien complémentaire de 3 000 € accordé par la Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme (CCEALS).



POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



CHÈQUE-ARBRE 71

Dispositif de soutien
à la plantation
d'arbres et d'arbustes

ÉDITION 2025



Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

**Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux**

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

Inscription sur les listes électorales :

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, sauf pour les jeunes personnes qui atteignent leur majorité.

Si vous êtes un nouvel habitant de Neuvy-Grandchamp, une démarche de votre part est nécessaire et peut être réalisée :

- En **ligne** jusqu'au mercredi 4 février 2026, sur le site service-public.gouv.fr, grâce au téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales",
ou
- En **mairie** jusqu'au vendredi 6 février 2026, par le [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription, disponible en mairie.

REPUBLIC FRANÇAISE **Vie publique** Le cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quelles sont les fonctions du maire ?

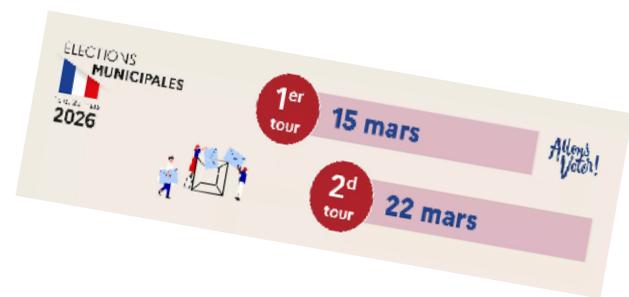
Exécutif de la commune

- Il exécute les délibérations du conseil municipal
- Il exerce des pouvoirs délégués par le conseil municipal
- Il dispose de pouvoirs propres
 - Chef de l'administration communale
 - Chargé de la police administrative
 - Capacité à délivrer des permis de construire
- Il prend des arrêtés municipaux
- Il représente la commune en justice

Représentant de l'État

- Il est officier de l'état civil (naissances, mariages, décès)
- Il est officier de police judiciaire
- Il organise les élections
- Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales
- Il est chargé du recensement citoyen
- Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

© DILA 2024



REPUBLIC FRANÇAISE **Vie publique** Le cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal

Le maire et ses adjoints
(élus par le conseil municipal)

Les conseillers municipaux

Le conseil règle, par ses délibérations, les affaires de la commune

- Vote du budget communal
- Création et suppression de services publics et emplois municipaux
- Action économique (aide à l'installation d'entreprises)
- Action sociale (gestion des crèches, services aux personnes âgées)
- Gestion du patrimoine communal (éclairage urbain, dénomination des voies...)
- Gestion des écoles maternelles et élémentaires

© DILA 2024

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 1er septembre, un nouveau visage vous accueille...

Maëva, secrétaire de mairie, saura vous conseiller !

 **Horaires d'ouverture : Samedi de 10h à 12h**



Tarifs :

Adultes : 10 € / an

Enfants moins de 16 ans : 4 € / an

Gratuit pour les enfants scolarisés à l'école Nicolas Rolin



Une fois par mois, Esther, responsable du Bibliobus, accueille les enfants de l'école pour des moments de lecture, découvertes et plaisirs partagés.

Les nouveautés sont consultables sur le site internet de la commune neuvy-grandchamp.com.

Aussi, en créant l'accès à votre compte personnel sur le site de la bibliothèque de Gueugnon : bm.gueugnon.net, vous pourrez suivre votre abonnement et être informé des actualités.

La bibliothèque de Neuvy-Grandchamp est un relai de la bibliothèque de Gueugnon, et fait partie du réseau "Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire".

Ce partenariat permet une offre de lecture large et diversifiée, avec la mise à disposition de livres récents et un renouvellement régulier des ouvrages.

Connaissez-vous Cesam 71 ?

Il s'agit d'un service culturel numérique offert par la Bibliothèque du Département de Saône-et-Loire à ses adhérents.



- ④ Allez sur le site cesam71.fr
- ④ Cliquez sur « Connexion / Inscription » en haut à droite de la page d'accueil
- ④ Choisissez « Inscription »
- ④ Remplissez le formulaire et choisissez la bibliothèque dans laquelle vous êtes adhérent. Vous ne trouvez pas votre bibliothèque ? Demandez-lui de devenir partenaire de cesam71 !
- ④ Votre compte sera activé dès lors qu'il sera validé par votre bibliothèque.

Comment bénéficier de l'offre culturelle Cesam 71 ?

ÉCOLE NICOLAS ROLIN

Lors de cette année 2025, les élèves de l'école Nicolas Rolin ont découvert le monde des sciences au LAB 71 à Dompierre-Les-Ormes : les maternelles-CP ont réalisé de la programmation robotique et les plus grands se sont mis dans la peau d'enquêteurs à la recherche d'indices scientifiques. Puis, la journée s'est achevée à l'arboretum de Pézanin autour d'un quiz sur l'environnement.

Le dernier jour d'école, la classe de maternelle s'est rendue au Moulin de Briffaud pour découvrir la chaîne de fabrication de la farine au pain, tandis que les classes élémentaires participaient à une rencontre « chorale et découverte des instruments » à Gueugnon, avec plus de 350 élèves. Enfin, les élèves ont réalisé un spectacle sur le thème « Neuvy Camping » lors de la kermesse.

Pour cette nouvelle année scolaire, 49 élèves sont inscrits à l'école, répartis sur trois classes.

Dans la classe de Mme Besson, 13 élèves sont accueillis, de la petite section à la grande section. Mme Tissier, ATSEM, est présente pour assister l'enseignante. La classe de CP-CE1 compte 16 élèves, sous la responsabilité de Mme Franc (directrice) et la classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Desvigne compte 20 élèves.

Différents projets sont déjà prévus :

- La participation au dispositif « ma classe au cinéma » pour les classes de maternelle et CP-CE1,
- L'accueil d'une « résidence d'artistes » pour la classe de CE2-CM1-CM2, en collaboration avec la municipalité et l'Inspection de l'Éducation Nationale de Montceau-les-Mines,
- La participation aux 2 journées artistiques « la grande lessive »,
- Un cycle « balle ovale » pour découvrir les règles du touch rugby pour les CP-CE1,
- Un spectacle vivant à l'Embarcadère de Montceau-les-Mines,
- Une journée triathlon à Gueugnon pour les plus grands.

Certains de ces projets ne pourraient avoir lieu sans l'engagement financier de l'association « l'École en Fête » et de la municipalité. Merci à elles pour leur soutien.

L'équipe pédagogique souhaite à tous une bonne année scolaire !



RESTAURANT SCOLAIRE

Pour maintenir une restauration de qualité pour nos enfants, nous avons besoin de vous !

Donner du temps, donner de l'argent, donner vos surplus de légumes ou de fruits, donner des idées... N'hésitez pas à nous contacter par mail : cantinedeneuvy@gmail.com.

Le restaurant scolaire est une association qui emploie une salariée pour permettre aux enfants de l'école de manger des repas variés, équilibrés et cuisinés sur place. Nadine Junier, cuisinière, et les bénévoles travaillent toute l'année à se fournir en produits frais et locaux auprès des producteurs, des commerçants et des associations de la commune.

La cotisation annuelle est de 20 € par famille, et le prix du repas enfant s'élève à 3,90 €.

Le coût réel du repas étant bien supérieur à 3,90 € ; le budget ne s'équilibre que grâce au soutien financier de la mairie et aux bénévoles de l'association qui organisent, tout au long de l'année scolaire, des manifestations (repas à emporter, vente de chocolats, restaurant éphémère, marché de Noël à l'école, tombola).

Depuis la rentrée scolaire 2025, vente de plats à emporter tous les mardis à midi et certains vendredis, sur réservation. À récupérer à la cantine, avec son contenant.

Renseignements au 06.22.51.72.00 ou au 06.34.05.62.46.

L'équipe du restaurant scolaire souhaite remercier Nadine pour son investissement et son professionnalisme ; la mairie pour son soutien financier ; le Foyer Rural pour les dons réguliers de légumes, toutes les personnes qui donnent des fruits, des légumes, l'Ecole en Fête et les Anciens Secouristes pour leurs dons financiers.

AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES



Comme tous les ans, notre traditionnelle randonnée du Lundi de Pâques, s'est déroulée avec une matinée fraîche et menaçante. Les marcheurs se sont surtout dirigés sur les parcours de 6 et 12 km, boudant celui de 17 km. Tout au long de la journée, un repas a été proposé aux marcheurs et autres.



Le concours de pétanque du 13 juillet a connu un beau succès, gâché en fin de soirée par la météo.

Si d'autres bénévoles veulent nous donner la main, ils sont les bienvenus !

Rendez-vous le 6 avril et le 13 juillet 2026 !

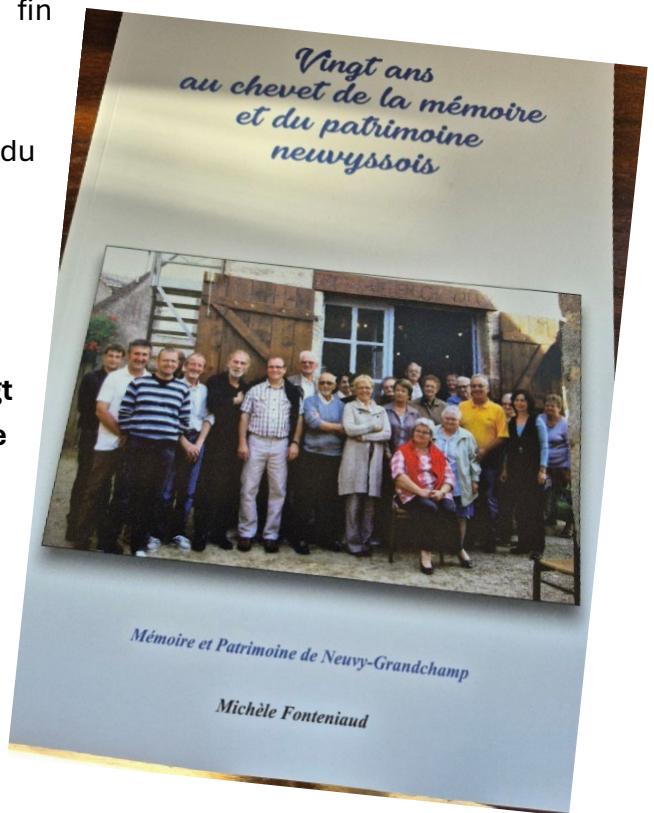
MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Comme nous le relations dans le précédent numéro, la restauration du vitrail de Sœur Providence a été réalisée et financée par une souscription. Cette souscription ayant très bien marché, nous sommes en mesure de financer l'installation de panneaux explicatifs qui seront placés sous chaque vitrail de l'église. Seize panneaux devraient être posés cette fin d'année.

D'autres panneaux seront fixés sur certaines maisons du bourg, ils retraceront l'historique de ces bâtisses.

Nous avons participé au marché de Noël et au Téléthon.

Notre dixième livre est sorti le jour de la brocante : « **Vingt ans au chevet de la mémoire et du patrimoine neuvysois** ». Ce sont environ soixante-dix pages qui retracent les activités de l'association durant cette période. L'ouvrage est agrémenté de 155 photos couleurs, certains d'entre vous s'y reconnaîtront et de vingt-cinq articles de presse. Il est en vente à 18 € à la mairie, dans les commerces du village et auprès des membres de l'association.



La brocante de cette année fut très perturbée par la pluie, les exposants étaient bien présents mais les visiteurs ne se sont pas déplacés.

Nous préparons notre onzième livre : les parcours d'un appelé et d'un rapatrié d'Algérie, cet ouvrage devrait être mis en vente en 2026.

Si vous êtes attachés à la mémoire et au patrimoine de votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre.



LE CLOCHER

Au niveau du « Clocher », cette année est marquée par la disparition de trois membres de l'association.



Jean-Pierre



Armand



Bernard

L'équipe est bien diminuée, et même dans l'impossibilité d'organiser son repas paroissial, tellement apprécié. Ce pot au feu, que beaucoup de personnes attendaient, et qui connaissait un succès chaque année. Un dimanche à ne pas manquer, mais hélas abandonné avec regrets.

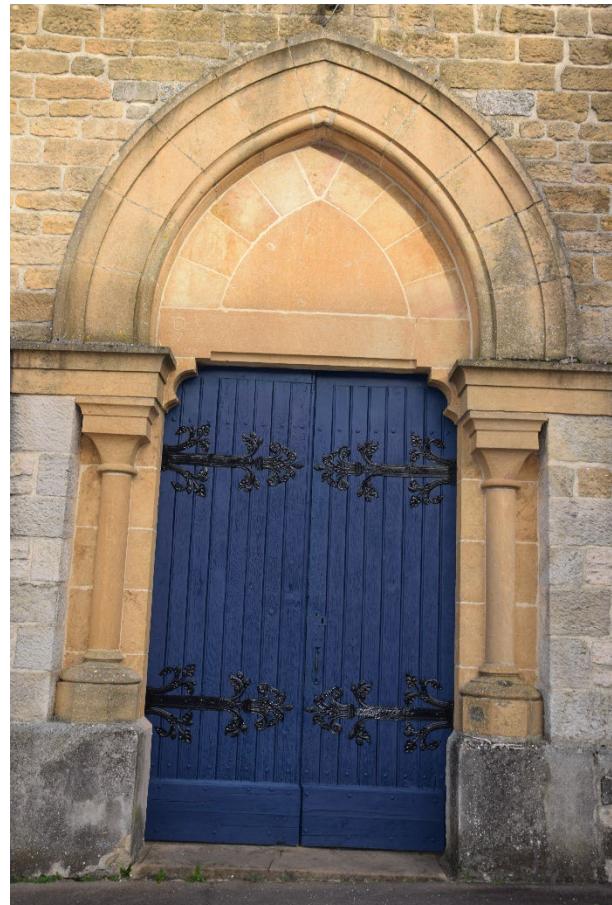
Mais nous continuons à faire vivre notre église, avec un fleurissement permanent. On apprécie le dévouement d'Yvette pour préparer les bouquets magnifiques autour des autels. Elle est bien aidée aussi par Marie-Thérèse qui réussit de très belles créations.

Bien sûr, parlons aussi de l'équipe de balayage qui veille à garder notre église propre, ceci est apprécié par les visiteurs de passage. Les petits bricolages sont très importants également : murs à repeindre ou à réparer, vis à refixer sur les bancs et mettre en route le chauffage pour un petit coup de chaleur !

Afin de ne plus avoir un froid pénétrant par la sacristie, la commune va faire poser une porte isolante côté Nord. De plus, par l'intermédiaire de notre association, nous accrocherons un rideau isolant à la fenêtre de la sacristie pour éviter l'entrée du gel, mauvais pour le chauffe-eau et les canalisations.

Voilà quelques détails qui vous indiquent pourquoi « Le Clocher » existe.

Les responsables n'ont pas changé : président Pierre Fréty et secrétaire- trésorière Jeanine Fréty



MODÈLE CLUB NEUVYSSOIS



Le Modèle Club est une association forte de 10 adhérents et un enfant. Sa création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi (semaines paires) et un lundi après-midi sur deux dans un local au cœur du village.

Ces réunions sont l'occasion de construire bateaux et reproductions en bois en utilisant l'outillage mis à disposition des adhérents et d'échanger entre nous conseils et expérience.

Les membres participent aux différents rassemblements régionaux de Châtenoy-le-Royal, Besains (Jura) et Bly (Ain).



La rencontre organisée le dimanche 27 juillet dernier sur l'étang de la « Défriche », à Toulon-sur-Arroux, a été un succès.

Traditionnellement, l'association apporte sa contribution au Téléthon comme chaque année.

BUREAU :

Président d'honneur : Jean-Paul Labaune

Président : Charly Labaune

Vice-président : Robert Moro

Trésorier : Christian Perrin

Secrétaire : Dominique Labaune



FORME AMBIANCE

Forme ambiance vous accueille le :

- Lundi de 17h45 à 18h45 :
Step, aérobic ou cardio
puis renforcement musculaire
- Mercredi de 18h15 à 19h15 :
Latin'dance
- Mercredi de 19h15 à 20h15 :
Trampo fit et step
- Jeudi de 18h à 19h :
Renforcement musculaire
- Jeudi de 19h à 20h :
Latin'dance



Rejoignez-nous pour transpirer dans la bonne humeur !

Forme Ambiance vous présente ses vœux pour 2026 !

FOYER RURAL

SEMEURS DE LIENS 71

PATCHWORK

- ◆ Chaque jeudi de 14h à 17h à la salle du Vieux Château

NOUVEAUTE 2025 CLUB LECTURE

- ◆ Venez partager votre livre coup de cœur !
- ◆ Animé par Catherine Ory, bénévole, le samedi de 15h à 16h30, en salle de Mairie.
- ◆ Programmation au trimestre - Contact : 06 70 26 05 35

SEMEURS DE LIENS

- ◆ Projet Maraîchage Solidaire, saison 2
- ◆ La Parenthèse, chaque samedi à la salle du Vieux Château, de 14h30 à 17h30, pour jouer, papoter, goûter, fabriquer...
- ◆ « Jardin en Fête », samedi 2 août, fête champêtre, créative et musicale, au jardin ouvert.
- ◆ Et la Grande Lessive, le jardin ouvert, toujours le travail de construction du Tiers Lieu, les ateliers avec les associations locales, les ateliers pédagogiques dans les écoles, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets...

DENTELLE

- ◆ Chaque vendredi de 14h à 17h en salle de Mairie
- ◆ Contact : M.Claude Saunier – 06 75 83 33 52

CLUB GRAINES DE NATURE

- ◆ Rendez vous chaque mercredi de 14h30 à 16h30 pour explorer, s'amuser, observer, construire...
- ◆ Pour les 6-12 ans
- ◆ Contact : semeursdeliens71@gmail.com

THÉÂTRE JEUNES

- ◆ Répétitions chaque samedi de 10h30 à 12h
- ◆ Animé par Martine Fenayon et Marylène Journet
- ◆ Préparation de deux événements :
 - Soirée KaChaThé au mois de mai : Karaoké, Chansons et Théâtre, à la salle Multiactivités ;
 - Pièce en plein air, lors de Jardin en Fête, en août.

Foyer Rural

Présidente : Marylène Journet
Trésorier : Philippe Journet
Secrétaire : Martine Fenayon

Rencontrer, échanger, partager, apprendre, s'amuser

Adhésion annuelle 20€

NOUVEAUTE 2025 COURS DE COUTURE

- ◆ Animé par Josiane Ménager, couturière professionnelle, en salle de Mairie
- ◆ Engagement et programmation au trimestre ; 10€/séance de 3h.
- ◆ Maximum 7 participants
- ◆ Contact : 0671178307

THÉÂTRE ADULTE

- ◆ Répétitions les lundis de 20h à 22h
- ◆ Nouvelle pièce, « Prédictions gagnantes » jouée les 11/12 et 18/19 octobre à la salle Multiactivités

Contact : 06 71 17 83 07

MAM NEUVY LAND'O

L'association NeuvyLand'O a été créée en octobre 2022 par Pauline Bredillet, présidente, et Eloïse Duret-Bidelet, trésorière.

L'association propose un moyen de garde pour vos enfants, et ses services depuis septembre 2023. Notre équipe a été complétée par la venue de Marlène Buisson en octobre 2024.

Notre Maison des Assistantes Maternelles (MAM) est ouverte du lundi au vendredi de 6h00 à 19h00. Nous pouvons accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément.



Durant l'accueil des enfants, nous proposons quotidiennement des activités manuelles, sensorielles, musicales et culinaires. Pendant les beaux jours, nous faisons des pique-niques, balades et sorties extérieures.



Nous organisons des journées à thème comme Carnaval et Halloween, un arbre de Noël en fin d'année ainsi qu'un apéritif dînatoire avant les grandes vacances d'été afin de passer un moment convivial entre enfants et parents.

Vous pouvez nous joindre via les réseaux :

- **Instagram** : mamneuvylando

- **Facebook** : association NeuvyLand'O

Et aux numéros suivants :

06.31.88.09.96 ou 06.04.40.52.67 ou 06.82.60.57.83

AVENIR SPORTIF NEUVYSSOIS

Bilan sportif 2024-2025

L'équipe fanion, pour sa troisième saison consécutive au plus haut niveau du District, a réalisé un excellent début de championnat lui permettant d'assurer rapidement son maintien. Elle termine à la 9^{ème} place de son groupe et entamera donc une quatrième saison d'affilée en D1, un record pour le club !



L'équipe réserve a connu une saison plus difficile, parvenant à se maintenir de justesse en D2. Toutefois, en raison de plusieurs départs à l'intersaison, le club a choisi de redescendre volontairement en D3 pour repartir sur de bonnes bases.

L'équipe C, engagée en entente avec Saint-Agnan, s'est bien comportée dans l'ensemble, même si cette collaboration n'a pas été reconduite pour la nouvelle saison, faute d'effectif suffisant.



Du côté des féminines, l'équipe en entente avec l'AS Chassy Marly-Oudry, a signé une belle saison et poursuivra l'aventure cette année encore.

Chez les jeunes, toutes les catégories étaient représentées et sont en entente avec les clubs voisins. Les résultats et l'état d'esprit ont été très positifs, les couleurs du club ont été dignement portées. Le club remercie les éducateurs et les parents pour leur implication tout au long de la saison.

Activités et manifestations

L'Avenir Sportif Neuvyssois a également été très actif en dehors des terrains. Le club a organisé ou participé à de nombreuses manifestations : le bal, le Téléthon, le marché de Noël, la soirée dansante en mars, le tournoi partenaires en mai, l'apérimarche (ex foot de trail) en juin. À noter également le concours de pétanque du 6 septembre 2025, qui a rencontré un beau succès avec 56 doublettes participantes.

La saison s'est clôturée comme habituellement par l'assemblée générale.

Saison en cours 2025-2026



Pour la saison actuelle, le club comptera deux équipes seniors, l'une en D1 et l'autre en D3, ainsi qu'une équipe féminine seniors à 8 en entente avec l'AS Chassy-Marly-Oudry.

Les jeunes poursuivront eux aussi leur progression dans les différentes catégories, toujours en collaboration avec les clubs voisins.

Le baby-ballon continue chaque mardi soir à la salle multi-activités de Neuvy.

Le foot loisirs, en entente avec Vendenesse-Sur-Arroux, se déroule les mardis ou mercredis soir au stade de Neuvy.



Le programme des manifestations de la saison 2025-2026 est déjà bien rempli :

- Tartiflette à emporter en **novembre 2025**
- Bal en **décembre 2025**
- Soirée dansante en **mars 2026**
- Tournoi partenaires en **mai 2026**
- Apéri'marche en **juin 2026**

CONSCRITS



Après une pause en 2025, une nouvelle équipe de jeunes reprend le flambeau pour 2026 !

Fidèles à l'esprit festif et convivial qui les caractérise, ils envisagent à nouveau de courir la poule l'été prochain, et sillonnaient nos routes de campagne pour aller à la rencontre des habitants.

ASSOCIATION JEUNESSE NEUVYSSOISE

Les Jeux Intervillages 2025 !



Cette année, les jeux intervillages ont une nouvelle fois animé notre cher village de Neuvy-Grandchamp. Pour cette édition un peu particulière, notre Association Jeunesse Neuvyssoise (AJN) a relevé un beau défi : organiser l'événement seul, sans équipe partenaire. Un vrai challenge pour nous, mais que nous avons eu la joie de relever grâce à la solidarité et à l'engagement de chacun !

👉 Des bénévoles au top

Nous avons eu la chance de rassembler de nombreux nouveaux bénévoles, venus prêter main-forte dans la bonne humeur. Nous n'oublions pas nos habitués, ces bénévoles qui répondent toujours présents, que ce soit pour l'électricité, la cuisson des jambons ou la bonne organisation générale. Leur aide est précieuse et nous leur disons un grand merci ! L'énergie et la motivation de chacun a largement contribué à la réussite de ces journées. Pour nous faciliter la tâche, nous avons également investi dans du nouveau matériel, qui servira encore longtemps à nos futures manifestations.

🎸 Une ambiance de folie avec les BAMBAS



Impossible de ne pas mentionner les BAMBAS, un groupe de jeunes musiciens talentueux qui ont mis une ambiance de folie tout au long de la soirée. Leur bonne humeur et leur dynamisme ont fait l'unanimité, et nous avons le plaisir d'annoncer qu'ils seront de retour l'année prochaine ! De quoi réjouir ceux qui en redemandent, et consoler ceux qui les auraient malheureusement manqués.

👉 Convivialité et records battus !

Pas de record de discréption non plus : 17 jambons à la broche ont été cuits et partagés dans la convivialité, et le record de fûts de bière consommée a semble-t-il, été battu... Merci à notre public toujours aussi enthousiaste et joyeux !

👉 Merci à tous !

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, aidé, encouragé ou simplement profité de cette belle journée. Votre présence et votre bonne humeur sont notre plus belle récompense. Et déjà, nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine pour la 15^{ème} édition des Jeux intervillages, que nous espérons encore plus festive et conviviale !

À très bientôt,



L'équipe de l'Association Jeunesse Neuvyssoise

ÉCOLE EN FÊTE

ÉVENEMENTS 2025



Financement sortie scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école : LAB 71 à Dompierre-Les-Ormes

EN 2026

Projet Carnaval : Date à définir

Chasse aux œufs : Vacances de Pâques

Kermesse : 27 juin

Septembre : Assemblée générale - Renouvellement bureau

Après le départ annoncé de plusieurs membres du bureau, un renouvellement de celui-ci s'impose.

Pour leur pérennité, leur survie, les associations de l'école ont besoin de l'investissement de tous les parents.

MANQUE DE PARENTS INVESTIS = ASSOCIATIONS EN PÉRIL

REPAS DE NOËL DES AÎNES 2024



Le traditionnel repas des administrés de plus de 70 ans s'est tenu le mercredi 27 novembre 2024.

Environ 80 personnes se sont retrouvées autour de la table pour leur plus grand plaisir. Ce moment convivial est l'occasion de retrouver voisins, amis et permet ainsi de prendre des nouvelles de chacun, d'échanger sur les derniers potins et se remémorer de bons souvenirs.

Comme chaque année le repas est concocté par nos artisans Neuwysois. Le repas est l'œuvre de Marc Duperrier, traiteur, et les desserts sont quant à eux la signature de la Boulangerie Girardon. Les chocolats sont offerts par Véronique Gien, épicerie VIVAL.

Nous les remercions pour la qualité des mets proposés qui réjouit chaque année les convives.



Lors de ce repas, 5 nouveaux septuagénaires ont été accueillis aux côtés des habitués.

Les personnes ne souhaitant pas participer au repas se sont vu ouvrir un bon d'achat d'un montant de 20 euros à dépenser auprès des commerçants de notre commune.

UNE CENTENAIRE À NEUVY-GRANDCHAMP !

Née le 8 mai 1925 à Bourbon-Lancy, Marguerite Bigot a célébré ses 100 ans !

Partie travailler en région parisienne dès l'âge de 17 ans, elle a choisi de s'installer définitivement à Neuvy en 1976 avec son mari Claude. Le couple s'intègre très rapidement à la vie du village et s'investit dans les associations locales : "Les Secouristes" et le "Club du Troisième Age".

Madame Bigot continue de vivre dans sa maison entourée de l'affection de ses proches, de l'attention bienveillante de ses voisins et avec l'intervention quotidienne d'aides à domicile.

Lors d'une visite empreinte de joie et de convivialité, Monsieur le Maire a tenu à lui remettre un bouquet de fleurs et à saluer, au nom de tous les Neuwysois, sa vitalité et son attachement au village.

La municipalité renouvelle ses chaleureuses félicitations à Madame Marguerite Bigot pour cet anniversaire exceptionnel et lui adresse tous ses vœux de santé et de bonheur.



TÉLÉTHON 2024

L'édition 2024 du Téléthon s'est déroulée les 7 et 8 décembre, autour d'un défi de taille : assembler un puzzle géant de 12 000 pièces en 24 heures !

De nombreuses associations neuvoissoises se sont unies pour faire de ce week-end un véritable moment de partage et de solidarité dans la salle multi-activités gracieusement mise à disposition par la commune pour l'occasion.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation :

- L'Association Jeunesse Neuvoissoise, coordinateur de l'organisation, a assuré la restauration,
- Le Foyer Rural, pour les diverses animations, puzzle, jeux de sociétés et vente de soupe,
- Les Anciens Secouristes, pour la tenue de la buvette,
- Le Club de modélisme, pour la fabrication de bateaux « pop-pop » et la tombola de la traditionnelle maquette,
- Mémoire et Patrimoine, pour les superbes compositions de Noël,
- Neuvy Yoga, qui a proposé une initiation au yoga.



Seule ombre au tableau, les jeux extérieurs de l'ASN ont dû être annulés en raison du mauvais temps.



Au terme du défi, près de 60 % du puzzle avait été achevé, une belle performance collective !

Ainsi, l'intégralité des bénéfices, à savoir 1 105 €, a été reversée à l'AFM, Association Française contre les Myopathies, et servira à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques rares.

© Patrick ORIA - Puzzle géant de 12 000 pièces à assembler en 24h !



© Patrick ORIA - Les participants à ce défi

COMMÉMORATIONS

Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont réuni, autour du Monument aux Morts, les élus, les anciens combattants, les nouveaux porte-drapeaux ainsi que de nombreux habitants venus rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Ces cérémonies, véritables devoir de mémoire, ont été accompagnées en musique par La Lyre de Diane, dont la participation fidèle et de qualité, apporte une note de solennité et d'émotion à ces rendez-vous du souvenir.



ÉTAT CIVIL



14 décembre : GAGNON Serge et BIDOLLET Joëlle



Ils nous ont quittés

HAYNAU Jean-Pierre (20/12/24)
LAUPIN Claude (10/01/25)
LAZZARINI Jeannine (25/04/25)
PILORGE Bernard (02/06/25)
DEVILLARD Henri (13/07/25)
LAHAYE Armand (25/07/25)

Hommage à Jean-Pierre HAYNAU



Membre du conseil municipal, Jean-Pierre HAYNAU a consacré plus de trente années de sa vie au service de notre village et ses habitants.

Élu pour la première fois en 1989, les neuvysois lui ont renouvelé leur confiance à chacune des quatre élections locales suivantes. Il a d'abord exercé les fonctions de conseiller municipal pendant deux mandats, avant de devenir en 2001, adjoint au maire, en charge des bâtiments, poste qu'il a occupé jusqu'à la fin de son cinquième et dernier mandat, en 2020.

Jean-Pierre HAYNAU a toujours fait preuve de disponibilité, de rigueur, et d'un grand sens de l'engagement, qualités unanimement reconnues par les membres des différentes équipes municipales avec lesquelles il a collaboré.

Son parcours exemplaire et ses compétences ont été salués en 2021, par l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, distinction honorant 30 années d'investissement au service de la bonne gestion de la commune.

Souvenons-nous de son dévouement sans faille et de sa bienveillance.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026



JANVIER

Samedi 10 :
Vœux de la Municipalité



FEVRIER

Samedi 6 :
Bal de l'ASN



MARS

Samedi 28 : Soirée Dansante
de l'ASN



AVRIL

Lundi 6 : Randonnée par l'Amicale
des Anciens Secouristes



MAI

Vendredi 8 :
Commémoration
Victoire 1945 au Monument
aux Morts

JUIN

Samedi 6 et Dimanche 7 :
KaChaThé par le Foyer Rural

Samedi 20 : Yoga par Neuvyoga

Samedi 27 : Kermesse par l'Ecole en Fête



JUILLET

Samedi 13 : Concours de Pétanque
par l'Amicale des Anciens Secouristes

Mardi 14 : Soirée apéro et Feux d'Artifice
par le Comité des Fêtes



SEPTEMBRE

Dimanche 13 : Brocante par Mémoire et Patrimoine

Dimanche 20 : Journée du Patrimoine avec Animations au Musée

AOÛT

Samedi 1^{er} : Jardin en Fête par le Foyer Rural

Vendredi 14 : Repas champêtre et Bal par l'AJN

Samedi 15 : Jeux Intervillages par l'AJN



NOVEMBRE

Mercredi 11 : Commémoration Armistice 1918 au Monument aux Morts

Samedi 14 : Bal du Comité des Fêtes



DECEMBRE

Vendredi 4 : Marché de Noël par l'Ecole en Fête

Samedi 5 : Téléthon



OCTOBRE

Samedi 3 et 10 Dimanche 4 et 11

Théâtre par le Foyer Rural

Samedi 19 : Bal de l'ASN



